

# Carole Delga tisse des liens et tend la main aux maires d'Occitanie

COLLECTIVITÉS

800 édiles ont participé, le 9 mai à Montpellier, à une journée de rencontres. L'occasion pour les élus locaux d'exprimer leurs difficultés et à la présidente de Région de leur proposer du soutien, tout en promouvant son action en Occitanie en se démarquant, à gauche, de la Nupes.



Carole Delga aux côtés de Michaël Delafosse, Jean-Marc Vayssouze-Faure et Hubert Vialatte.

Réélue en 2021 à la tête de la Région Occitanie, Carole Delga, à qui le mondeillo prête des ambitions nationales, continue de jouer la carte fédératrice pour préparer l'avenir.

Huit mois après avoir initié les Rencontres de la gauche dans l'Aude, l'élue socialiste qui veut reconstruire cette grande famille politique sur des bases sociales démocrates en prenant de vitesse la Nupes, vient de réunir les maires. Pas juste ses amis mais les édiles de tout bord dont 800 côté Languedoc-Roussillon, ont participé mardi 9 mai\* à Montpellier à une journée riche en échanges et opportunités.

Objectif affiché ? Permettre aux élus locaux de se rencontrer, faire part de leurs problèmes et autant que possible y répondre grâce aux dispositifs de la Région. « *Le cor-*

*texte mondial est complexe, la fonction de maire est exigeante. Vous êtes de plus en plus sollicités, parfois victimes de violences. Vous n'êtes pas seuls !* », rassure d'emblée Carole Delga à la tribune de l'Arena face à 800 élus. Et Michaël Delafosse (PS), premier magistrat de Montpellier, d'insister sur leur utilité. « *Au-delà des "y'a qui a, faut qu'on", les maires, eux, se retroussent les manches."*

## 1 001 requêtes des maires

Si certains édiles, écœurés par le travail à fournir et le manque de considération, ont jeté l'éponge, ceux qui tiennent bon croquent sous les requêtes. Cerraines touchent au personnel. À Villeneuve-lès-

Maguelone, Véronique Nègret (DVG) ne parvient pas à fidéliser ses policiers municipaux.

« *J'en recrute deux, trois parter.* » A Vallabrègues, le maire gardois aimerait un « *pool de remplaçants* » pour pallier les autres maladies des secrétaires de mairie. D'autres édiles sont préoccupés par la désertification médicale. La première adjointe à Paulhan réclame un « *soutien face à l'isolement* » qui engendrent les problèmes de santé mentale. Un maire aveyronnais alerte sur les menaces qui planent sur l'hôpital de Decazeville. « *Il n'est pas question qu'il ferme !* », assure Carole Delga qui rappelle que la Région recrute des soignants dans les zones en tension et ou-

vre des maisons de santé.

Dans les hauts cantons de l'Hérault, on s'inquiète des incendies. « *Il faut entretenir les pistes forestières* », clame Bernard Jahnich, l'édile de Saint-Jean de la Blaquière, tandis que son homologue Francis Cros, de La Salvetat-sur-Agout, aimerait que « *la filière bois énergie soit mieux valorisée* ». Du côté de Salzac (Gard), on salue la réouverture en août 2022 de la ligne de la rive de droite du Rhône. Mais Sophie Guigue aimerait plus de cadences : « *Il n'y a qu'un TER par jour entre Pont-Saint-Espirit ou Bagnols-sur-Cèze et Nîmes* ». Ce sera chose faite en 2026 « *après les travaux* », promet Carole Delga. D'autres sont embourbés

## Cumul des mandats : vigilance en vue d'un possible retour

DÉMOCRATIE

L'Observatoire de la parité se montre vigilant sur un éventuel retour au cumul des mandats. Celui-ci aurait de lourdes conséquences sur l'accèsion des femmes aux fonctions politiques de premier plan.

L'argument est vieux comme le monde. En qualifiant l'interdiction de cumul d'un mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale (maire, président de conseil départemental ou conseil régional) de « *funeste erreur* », de nombreux élus LR ou

Renaissance comme Karl Olive (majorité parlementaire) repreneurent à leur compte le procès d'antan en déconnexion pour celui ou celle qui ne cumulerait pas deux mandats successifs.

Un argumentaire immédiatement renversé par Geneviève Tapié, présidente et fondatrice de l'Observatoire de la parité d'Occitanie. « *Faire un métier à temps plein étant déjà chronophage, comment en cumuler deux d'affilée ? Et puis cela pose certaines questions éthiques* », pointe-t-elle en évoquant la possibilité de conflits d'intérêts. Mais surtout, c'est perdre de vue que « *100% des parlementaires en situation de cumul avec une présidence de Conseil départemental ou régional étaient des hommes* » souligne Geneviève Tapié.

C'est justement ce que pointe l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, qui avait très tôt estimé que le principe de non-cumul des mandats, ajouté à la loi sur la parité représentative « *une opportunité formidable pour féminiser la vie politique* ».

## L'Occitanie, un exemple à suivre ?

Depuis l'entrée en vigueur de cette loi en 2017, un bilan semble pouvoir être tiré. Et il apparaît plutôt positif. De fait, la situation satisfaisante de la région Occitanie confirme l'étude d'impact qui démontre que mathématiquement le non-cumul facilite l'accès des femmes à la tête des exécutifs locaux. Après les élections régionales et départementales de juin 2021, « *le*



« Seuls 37,3% des sièges de l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes », selon Geneviève Tapié. PHOTON

« *Seuls 37,3% des sièges de l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes* », selon Geneviève Tapié. PHOTON

Une belle poussée qui ne doit toutefois pas masquer qu'à l'heure actuelle « *ce sont surtout dans les petites communes (-de 1 000 habitants) où les femmes sont en nombre. Soit là où les enjeux de pouvoirs sont le plus éloignés* » regrette Geneviève Tapié.

Jérémy Pennons